

strie moyenne. Il constate que d'après les exercices clôturés il y a des bénéfiques représentant un certain nombre de millions et il trouve cela remarquable. Ce que cependant le public ne prend pas en considération, c'est l'énorme nombre de millions qui sont investis dans ces entreprises ... .. En comparaison de ceux-ci, le rendement qu'on déclare est minime. Vous trouvez beaucoup d'industries moyennes et petites qui distribuent des dividendes supérieurs. L'ARBED qui donnait avant la guerre toujours un dividende de 120 francs-or, ne donne plus, depuis la guerre que 120 francs-papier. Vous voyez donc que sous ce rapport la situation n'est de loin pas favorable.» L'orateur désapprouve le gouvernement Prum, qui admet «que la grande et la moyenne industrie, les plus gros contribuables du pays, soient toujours frappés de nouveaux impôts exorbitants, alors que d'autres industries en sont exonérées. Ce n'est plus de la justice distributive, finit-il, c'est de la spoliation.» (37)

On a prétendu que le rejet du projet sur le congé payé n'avait été qu'un prétexte pour se débarrasser des personnes de Pierre Prum et d'Othon Decker. En réalité la majorité de la Chambre n'était pas contre le projet ainsi qu'il résultera d'un vote ultérieur, lorsque le projet revint à la Chambre sous le ministère Bech - Dumont - Clemang - Dupong. Norbert Le Gallais n'assistait pas à la séance du 17. 11. 1926 au cours de laquelle le projet passa avec 27 voix pour, 11 voix contre et 1 abstention.

En 1931 nous le trouvons sur la liste des libéraux-radicaux dont Gaston Diderich était le chef de file. Il fut réélu.

Dans le camp de la Droite sa mort survenue en 1934 suscita des regrets. C'est qu'en vrai gentleman qu'il était, une fois décidée la coalition entre les partis libéraux et chrétiens sociaux, il se distingua par la plus grande loyauté. Retenons encore une fois comment le journal catholique apprécia l'activité du député Le Gallais que ses collègues avaient appelé par deux fois à la vice-présidence, en 1919 et en 1931 : Il était plutôt un homme d'action que de parole. S'il en eût dépendu de lui, les sessions parlementaires auraient requis à peine la moitié des séances. Chaque fois qu'il présidait des sections les travaux avançaient de la façon la plus rapide. (38)

Enfin, voici ce que nous lûmes dans un journal neutre :

« A la Chambre, les interventions de Norbert Le Gallais étaient rares; mais toujours marquées au coin de la plus parfaite objectivité. Il n'interrompait pas souvent et dans les discussions se montrait toujours des plus courtois quel que fût son adversaire et quel que fût le ton de celui-ci. C'est que M. Le Gallais était d'une époque où l'on connaissait encore la politesse et la courtoisie même envers ceux qui professaient des opinions différentes des siennes.» (35)

Norbert Le Gallais était, dès son inauguration le 4. 11. 1914, membre du Conseil d'administration de l'Institut Emile Metz.